



Le Vésinet, le 21 janvier 2008

Monsieur Rollon MOUCHEL-BLAISOT
Sous-préfecture de Saint Germain en laye
1 rue du Panorama
78100 Saint-Germain en Laye

Le Président
JFB/FG/RL N° 08/08

Monsieur le Préfet,

Vous avez bien voulu nous transmettre le projet de convention à signer entre l'Etat et la ville du Vésinet concernant le devenir des terrains situés à proximité de l'hôpital.

La lecture de ce document a inspiré au conseil d'administration de l'hôpital un certain nombre de remarques et une prise de position exprimant l'inquiétude de la collectivité devant un projet qui ne semble plus prendre en compte les besoins hospitaliers, ou tout au moins, le faire dans des proportions plutôt faibles par rapport à ce qui avait pu être déclaré lors de réunions auxquelles le directeur de l'hôpital et moi-même avons été conviés.

Le conseil d'administration serait comme moi-même heureux de vous convier à l'une de nos prochaines réunion, afin d'éclaircir cette situation, et ainsi balayer toute inquiétude inutile.

Dans cette attente, veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute considération.

Jean-François BEL,

Président du Conseil d'administration
Vice-président du Conseil Général
Maire de Montesson

Copie : M. GOURNAC – Sénateur-Maire du Pecq
M. FOY – Maire du Vésinet
M. DAVIN – Maire de Croissy/Seine
M. PARAIRE – Directeur de la DDASS